



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DODET - M. DOUHAI - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DINCHER (pouvoir à M. Douhait) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

OBJET : TRANSPORTS - Transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) - Acquisition de 3 minibus - Lancement d'un appel d'offres.

Dans le cadre du fonctionnement du service "transport des personnes à mobilité réduite"(TPMR), la Communauté met actuellement à disposition 3 minibus aménagés pour assurer le transport des personnes utilisant un fauteuil roulant, à savoir :

- 2 minibus confiés aux Artisans-taxi. Ils ont été acquis en novembre 1995 et en mars 2003, et présentent chacun d'eux une capacité modulable de 8 personnes dont 3 personnes en fauteuil,
- 1 minibus confié à l'Association des Paralysés de France (APF) pour le transport des salariés vers les centres d'aide par le travail (C.A.T.). Il a été acquis en septembre 1990, et offre une capacité modulable de 15 places assises dont 3 personnes en fauteuil,

ces trois véhicules étant de type Master et Trafic à moteur thermique.

Compte tenu de leur ancienneté, 2 minibus sont à renouveler : celui de 1990 confié à l'APF (258 840 km) et celui de 1995 pour les Artisans-taxi (243 662 km).

La Communauté constate l'accroissement des besoins en déplacements des ayants droits TPMR utilisant un fauteuil roulant. C'est pourquoi, il est envisagé de doter les Artisans-taxi d'un minibus supplémentaire. Ils disposeront ainsi de 3 minibus aménagés.

Ces demandes sont prévues dans le programme d'investissement de référence de la convention de délégation pour l'exploitation du service de transport public urbain, et les crédits sont inscrits au budget 2005.

La commande prendrait la forme de deux lots :

- lot n°1 : 2 minibus d'une capacité modulable de 8 personnes dont 3 personnes en fauteuil roulant,
- lot n°2 : 1 minibus d'une capacité modulable de 15 personnes dont 3 personnes en fauteuil roulant.

Il est envisagé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert.

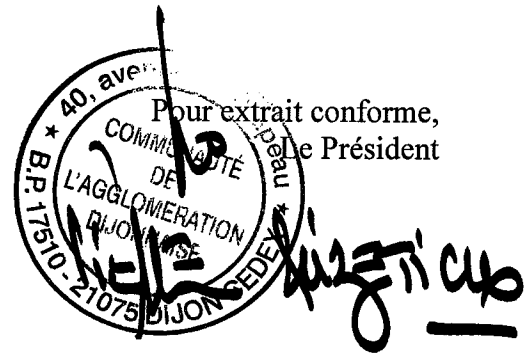
Vu l'avis de la Commission,

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- **d'approuver** l'acquisition de 3 minibus destinés au transport des personnes handicapées qui utilisent un fauteuil roulant ;
- **d'autoriser** le Président à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert et à signer les marchés et les contrats en découlant ;
- **d'autoriser**, dans le cas où la commission d'appel d'offres viendrait à déclarer un lot ou les deux lots comme infructueux, le Président à lancer un nouvel appel d'offres ou un marché négocié, suivant l'avis de ladite commission, et à signer les marchés correspondants ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget.

Pour extrait conforme,
Le Président



The stamp is circular with the text "40, avenue de la République" at the top, "COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE" in the center, and "B.P. 17510 - 21075 DIJON CEDEX" at the bottom. A signature is written across the stamp.

Publié le **30 JUIN 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2005



FOURNITURE DE 2 VEHICULES DESTINÉS
AU TRANSPORT DES PERSONNES
A MOBILITE REDUITE
(T.P.M.R. capacité modulable de 8 personnes dont 3
personnes en fauteuil roulant)

Lot n°1

VU pour être annexé à délibération

du Conseil du : 23 JUIN 2005

DJON, le : 30 JUIN 2005



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2005



**LES DOCUMENTS ANNEXES SONT CONSULTABLES
AU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES**